

**Mise à jour des renseignements sur
les dirigeants et le représentant officiel d'une
association de circonscription enregistrée**
(Loi électorale, L.R.N.-B. 1973, c.E-3, art.148 et 146)



P 04 824
(2022-03-11)

Date :

Destinataire : Directeur général des élections
Élections Nouveau-Brunswick
C. P. 6000
Fredericton, NB E3B 5H1

Expéditeur :
(Nom du parti politique)

Objet : **Mise à jour des renseignements sur les dirigeants et le représentant officiel
d'une association de circonscription enregistrée**

I. DIRIGEANTS

Conformément à l'article 148 de la *Loi électorale*, les renseignements sur les dirigeants de
l'association de circonscription suivante ont été modifiés :

.....
(Nom et numéro de l'association de circonscription enregistrée)

Dirigeant	Nom	Coordonnées (adresse de voirie : numéro et nom de rue, municipalité et code postal; numéros de téléphone et de télécopieur et adresse courriel)
Président		
1 ^{er} vice-président		
2 ^e vice-président		
Secrétaire		
Trésorier		

Autre (s'il y a lieu) :		
Autre (s'il y a lieu) :		

La correspondance destinée à l'association peut être envoyée à l'adresse suivante :

--

(Nom, adresse de voirie : numéro et nom de rue, municipalité et code postal; numéros de téléphone et de télécopieur et courriel)

Les registres, archives et comptes de l'association sont conservés à l'adresse suivante :

--

(Nom, adresse de voirie : numéro et nom de rue, municipalité et code postal; numéros de téléphone et de télécopieur et courriel)

II. REPRÉSENTANT OFFICIEL

Conformément à l'article 146 de la *Loi électorale*, je nomme, par les présentes,

--

(Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur et adresse courriel du représentant officiel de l'association de circonscription nommé)

représentant officiel de l'association de circonscription suivante :

--

(Nom et numéro de l'association de circonscription)

qui remplace

--

(Nom du représentant officiel de l'association de circonscription précédent)

Langue de correspondance préférée : Français

Preferred language of correspondence: English

(Signature du chef du parti)